

Synthèse des épandages dans la Somme

Données 2022

Un département non saturé par ces apports organiques

- Environ 19,9 % de la SAU concernée par un apport organique (449 700 t MS pour 93 570 ha - 13 700 t N)
- Les épandages de la part non agricole (urbains, industriels, composts) nécessitent 3,9 % de la SAU (hors importation)

Une diversité d'intrants organiques

En % du tonnage sec total organique épandu et en tonne d'azote

- Effluents d'élevage 60,5 % ; 7 680 t N
- Effluents industriels soumis à un plan d'épandage et normalisés 12,4 % ; 1 235 t N
- Produits normalisés importés 13,6 % ; 2 610 t N
- Composts produits dans la Somme (dont normalisés) 8,3 % ; 920 t N
- Digestats de méthanisation 2,6 % ; 850 t N
- Boues urbaines 2,4 % ; 370 t N

Impact COVID sur la filière boue urbaine

- L'épandage des boues urbaines liquides sans hygiène était encore impacté en 2022
- Cela explique la part plus faible d'épandage
- Important développement de la filière liquide chaulée dans le département
- Le compostage des boues reste important

Développement de filières

- L'année 2022 a connu un important développement de la filière de méthanisation
- + 30 % d'unités mises en service
- Stabilisation en 2023

Source : Bilan Satege 2022

Pour en savoir plus :

SATEGE de la Somme - Chambre d'agriculture de la Somme - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80096 AMIENS Cedex 3
Christelle DEHAINE : 03 22 33 69 19 - Maximilien LADEUZE : 03 22 33 69 96



*Estimation à partir des effectifs moyens, SOURCE DISAR

**Les données d'importations sont non exhaustives, ce sont des estimations basées sur les données de la DOPP.
MS : Matière Sèche ; t MS : tonne de Matière Sèche ; ha : Hectare ; SAU : Surface Agricole Utile ; m3 : mètre cube.
SATEGE : Service d'Assistance Technique à la Gestion des Épandages.

Composition moyenne de quelques produits organiques

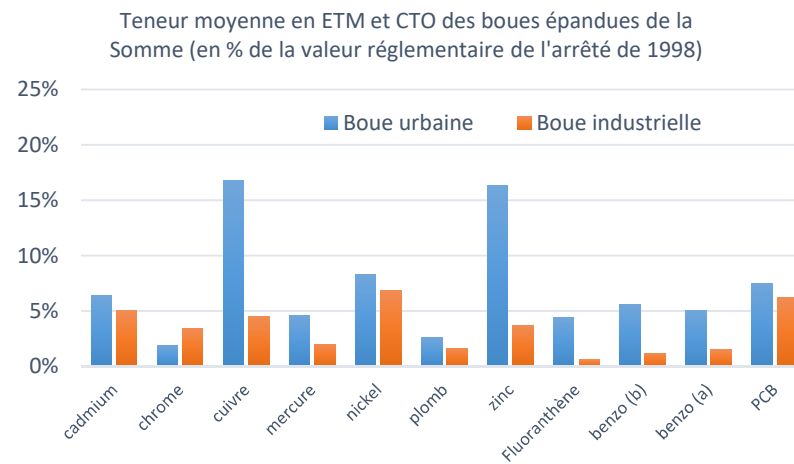
Les produits organiques ont des intérêts divers. Certains sont assimilables à des amendements organiques (composts, fumiers...). D'autres ont plus un effet « starter » en tant qu'engrais organique. Les fertilisants de fonds (P,K...) sont quant-à eux disponibles rapidement quelque soit le produit.

kg/t ou m3 brute	Fumier bovin*	Fiente volaille*	Lisier porc*	Boue IAA Chaulée Déshydratée	Vinasse sucrerie	Digestat brut de méthanisation agricole	Compost de boue et déchets verts	Boue urbaine chaulée déshydratée
Matières sèches (%)	25,7	84,8	3,6	33,1	48	6,6	61,3	30,9
Matières organiques (MO)	212	628	25,3	124,3	291	41,7	255	126
azote total (NTK)	5,9	39,5	3,5	11,2	19	4,2	15,7	11,6
azote ammoniacal (NH4)	0,9	3,2	2,5	-	-	-	2,1	0,3
phosphore total (P2O5)	2,8	37,8	2,1	9,6	1	1,4	23	10,2
potassium total (K2O)	9,5	25,7	2,5	1,7	64	7,4	8,3	0,7
Magnésium total (MgO)	1,6	8,7	0,6	1,6	-	0,6	5	2,2
Calcium total (CaO)	6,6	79,6	1,8	93,8	2,1	2,3	55,4	90,1
C/N	18,1	7,9	2,9	6,7	7,8	5,1	8,3	5,4
pH	8	8,2	7,7	11,5	4,9	8,2	8,7	12,1

Source : Satege Données 2022 (pour les produits industriels, teneurs moyennes d'un site IAA. La composition est variable d'un site à l'autre)
*RMT élevages et environnement.

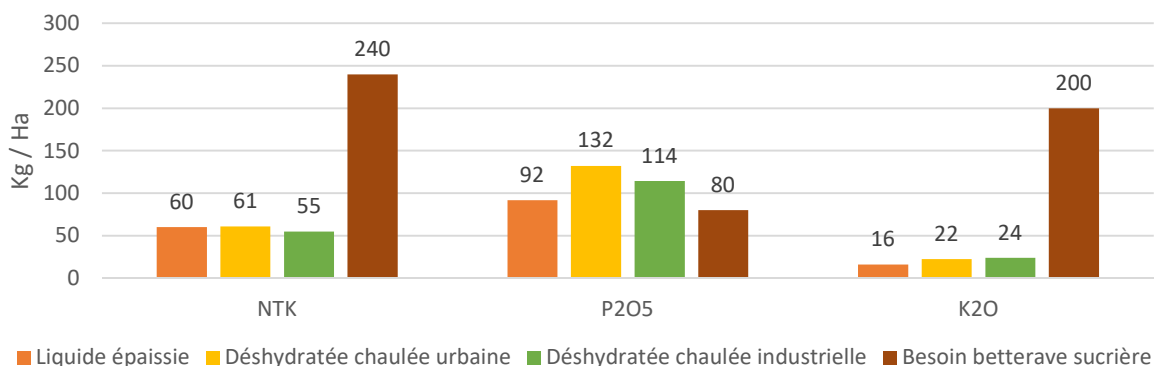
Innocuités

Les effluents urbains et industriels (boues, sous produits de process...) doivent faire l'objet d'un suivi agronomique assurant traçabilité et analyses régulières. Leurs teneurs respectent largement les valeurs limites réglementaires en éléments traces métalliques (ETM) et composés traces organiques (CTO).



Apports fertilisants de quelques produits

Simulation d'apport de 40m3/ha de boue liquide épaissie, 14t/ha de boues déshydratées en comparaison au besoin d'une betterave sucrière, en éléments disponibles.



La majorité des apports réalisés en été/automne

Les boues urbaines et industrielles sont classiquement épandues sur deux période.

- Les boues liquides au printemps et en été
- Les boues déshydratées principalement en été

Le schéma suivant se base sur les volumes bruts

- 94 % des boues urbaines épandues en juillet-août-septembre
- 81 % des boues industrielles épandues en juillet-août-septembre

